

CONSULTATION

POUR LA REALISATION DE :

Etude: Création de la valeur ajoutée locale dans l'agro-industrie dans la région d'Ouezzane (Maroc)

Date limite de remise des offres:

Le 25 septembre 2021, 12h00 heure de Londres

1. CONTEXTE DE LA MISSION

Le projet de développement de l'eau et de l'agriculture Asjen s'inscrit dans le cadre de l'accord signé entre le Maroc et le Qatar. Il comprend deux communes rurales : Asjen et Masmouda, qui appartiennent à la province d'Ouezzane, dans la région de Tanger-Tetouan Al Hoceima.

Les objectifs du projet sont : l'élargissement de la zone d'irrigation à 2500 hectares en exploitant les ressources en eau du barrage d'Oued Al Makhazine, la lutte contre la pauvreté en améliorant les revenus des agriculteurs et leur auto-organisation, le renforcement de leurs compétences professionnelles ainsi que l'utilisation durable des ressources naturelles

L'impact escompté du projet est la création d'un million de jours ouvrables de travail pendant sa mise en œuvre, de 250.000 emplois par an après son achèvement, l'amélioration de la rentabilité des exploitations agricoles de la région, grâce à l'augmentation de la valeur de production de 4 à 75 millions de dirhams par an, l'augmentation du revenu agricole net par hectare de plus de 613% passant de 5.160 à 36.800 dirhams par hectare et le traitement de l'eau du barrage d'Oued Al Makhazine.

Néanmoins, la question se pose d'ores et déjà sur l'opportunité de générer d'avantage de plus-value à travers la valorisation et la transformation des productions agricoles issues de ce projet et par là induire des effets positifs importants au profit de la population de la zone du projet et au-delà.

Le présent appel d'offres part donc de l'hypothèse que grâce à une telle transformation et à cette valeur ajoutée locale les objectifs du projet précité, notamment de lutte contre la pauvreté et de réduction du chômage rural contribueront significativement à leur réalisation voire leur dépassement.

L'extension qualitative et quantitative de la production agricole doit être accompagnée par une activité de valorisation et de transformation à travers la création d'une plateforme industrielle destinée aux PME et aux coopératives agricoles pour la production de produits alimentaires de qualité à même d'améliorer leur pénétration dans le marché domestique voire à l'export. Dans un 2^{ème} temps. Le capital local et le savoir-faire trouvent ainsi de nouvelles possibilités d'utilisation.

De nouveaux investissements pourront alors être générés en dehors de la région et contribueront à sa prospérité. Ce qui implique le soulagement du marché du travail local et, partant, l'amélioration des revenus de la population de la région. Des revenus plus importants entraînent à leur tour une amélioration du niveau de vie en termes de logement, de santé, d'éducation, de mobilité et de participation à la vie sociale, économique, technique et politique. Ces nouvelles activités d'industries agroalimentaires vont permettre également de dégager des recettes fiscales supplémentaires au profit du budget de l'Etat.

Avec de nouvelles recettes publiques, de nouveaux investissements publics peuvent également être réalisés, par exemple dans les domaines des infrastructures, de la santé, de l'éducation, de la sécurité, etc.

Enfin, la création de nouvelles entreprises signifie de nouveaux membres pour les partenaires du projet la FENAGRI et la Chambre de commerce de Tanger. Seules des entreprises fortes au sein d'organisations professionnelles régionales et nationales pourront mieux et plus efficacement défendre les intérêts locaux, tant au niveau régional qu'au niveau national voire à l'international.

Dans l'ensemble, cela conduira à moyen et long terme à la prospérité de la région d'Ouezzane.

2. CONSISTANCE DE LA MISSION

Sur cette base et sur la base des progrès réalisés jusqu'à présent dans le cadre du projet, l'étude doit répondre aux questions suivantes.

- 1) Quels sont les résultats, les réalisations et les défis auxquels sont confrontés les bénéficiaires du projet susmentionné après trois années de projet (état du lieu, tenir compte de la concurrence entre les fournisseurs de la région d'Ouezzane, prendre en considération la situation de l'infrastructure routière, qui peut entraîner des coûts plus élevés en raison de trajets longs ou difficiles vers les marchés et les clients régionaux ?
- 2) Quelle est la présentation détaillée de l'offre de production agricole actuelle de la zone d'Ouezzane
- 3) Quelles sont les atouts dont dispose la région de Ouezzane pour attirer de nouveaux investissements dans ce secteur ?
- 4) Que faut-il prévoir en vue de la création d'une offre manufacturière locale capable de créer la plus-value escomptée ?
- 5) Dans quelle mesure la transformation des produits locaux dans la région d'Ouezzane est-elle judicieuse?
- 6) Quel est le plan d'actions et la feuille de route pour les trois prochaines années, pour accompagner les PME et les coopératives agricoles dans l'atteinte de l'objectif de cette industrialisation. A ce niveau, le consultant est appelé à identifier notamment : les aides et les mesures incitatives que l'État peut mettre à la disposition des entreprises nouvellement créées ? Que peuvent offrir les différents niveaux de l'organisation gouvernementale (municipalités, organes provinciaux, offices, agences, caisses, fonds etc.) pour que les nouveaux investissements dans l'industrie alimentaire soient intensifiés et réalisés rapidement dans la région d'Ouezzane ?
- 7) Quelle est l'estimation du chiffre d'affaire additionnel potentiel suite à la mise en place de cette offre industrielle ainsi que le nombre d'emplois créés et pour quelle période?

3. DELAIS ET LIVRABLES DE LA MISSION

L'EMA invite les parties intéressées à réaliser une étude sur la création de la valeur ajoutée locale dans l'agro-industrie dans la région de Ouezzane (Maroc) sur la base des informations générales mentionnées. L'étude de 60 à 100 pages doit combiner théorie et pratique.

L'étude doit être publiée en deux langues (Français/allemand, arabe/anglais ou arabe/allemand) à la fois sur le site web du projet et sur papier. Le manuscrit doit donc être envoyé à l'EMA sous la forme docx et de fichier pdf contenant tous les éléments de mise en page.

La première version de l'étude doit être remise le 15 décembre 2021 à 12h00 heure de Londres. La version finale, y compris la traduction, doit être remise le 30 décembre 2021 à 12h00 heure de Londres.

Veuillez envoyer votre offre technique comprenant un devis honoraires ainsi que le nom et les coordonnées d'une personne de contact avant le 25 septembre 2021 à 12h00 heure de Bruxelles à Svenja Zana (s.zana@ema-germany.org, sujet : Étude de création de la valeur ajoutée locale dans l'agro-industrie dans la région de Ouezzane au Maroc). Les offres reçues après ce délai ne seront pas prises en compte.

qu'une agriculture diversifiée ou complémentaire. Il convient également de prendre en compte la situation de l'infrastructure de transport sur place, qui peut entraîner des coûts plus élevés en raison de trajets longs ou difficiles vers les marchés et les clients régionaux.

- 8) Quels sont les atouts dont dispose la région de Ouezzane pour attirer de nouveaux investissements dans ce secteur ?
- 9) À quels types de produits peut-on s'attendre, dans quelle quantité et quelle qualité ? Quelle est la demande pour ces nouveaux produits sur les marchés locaux, nationaux et internationaux ? Dans quelle mesure la transformation locale future des produits dans la région est-elle judicieuse ?